



Site web : <http://www.impactpe.eu/site/index.php/en/>

IDENTIFIER ET MOTIVER LES JEUNES QUI ONT LE PLUS BESOIN DE FAIRE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE (IMPACT)

Cher.es enseignant(e)s d'EPS,

en ce début d'année scolaire, l'équipe des IA-IPR EPS souhaite attirer votre attention sur l'étude dénommée « IMPACT » qui sera mise en œuvre dans notre académie. Cette étude qui revêt une forte portée sociétale – i.e., la lutte contre la sédentarité et le cortège de pathologies qui lui est relié – consacre le rôle crucial de l'EPS scolaire. Ce projet s'inscrit pleinement dans la finalité de la discipline liée à la santé. Il répond aux enjeux de formation de l'Ecole du Socle commun de compétences, de connaissances et de culture en lien avec le parcours éducatif de santé en collège et, dans un prolongement en lycée, à ceux portés par les enseignements dans la CP5. Pour toutes ces raisons nous vous encourageons vivement à y participer.

De quoi s'agit-il ?

Cette étude s'inscrit dans un projet européen retenu par l'Union Européenne dans le cadre de l'appel à projet Erasmus+ Sport 2016. Il réunit des *partenaires universitaires* (les universités de Thessalie, Grenoble-Alpes, Padoue, Hacettepe, Barcelone, Birmingham), des *institutions éducatives* (Ministère Grec de l'éducation, Institut Grec de la politique éducative, Ministère de l'éducation d'Ankara, Rectorat de Grenoble), et des *associations de professeurs d'éducation physique* (Association Italienne des Enseignants d'Éducation Physique : CAPDI, Association allemande des Enseignants d'Éducation Physique : DSLV, Association Européenne de l'Éducation Physique : EUPEA dont sont membres pour la France, le SNEP et l'AEPS).

Quel est le point de départ ? Le constat ?

Sur la base des données scientifiques, plusieurs organismes de santé – dont l'organisation mondiale de la santé – considèrent qu'enfants et adolescents devraient pratiquer quotidiennement au moins 60 minutes d'activité physique d'intensité vigoureuse à modérée pour maintenir une bonne santé physique et mentale. Malheureusement, les différentes enquêtes réalisées en Europe révèlent que **seuls 19% des jeunes atteignent ce niveau préconisé d'AP bénéfique pour la santé (APBS)**. Parce qu'elle est obligatoire, s'adresse à presque tous les enfants d'une tranche d'âge, est dispensée par des personnels compétents, et propose des contenus d'enseignement visant le développement moteur, la construction d'une attitude positive et d'un sentiment de compétence à l'égard des APS, **l'EPS est susceptible de jouer un rôle crucial dans la promotion de l'APBS chez les jeunes**. Néanmoins, on ne sait en définitive pas grand-chose sur les processus par l'intermédiaire desquels l'EPS permettrait de promouvoir l'AP dans et en dehors du temps scolaire.

Quel est l'objectif ?

L'objectif de l'étude est de savoir **si et comment l'EPS – en tant que discipline d'enseignement obligatoire touchant tous les enfants d'une tranche d'âge – peut contribuer à augmenter l'APBS** des jeunes (en particulier ceux qui en ont le plus besoin) **dans et en dehors** des cours d'EPS, et à développer un mode de vie physiquement actif. Il s'agit plus précisément de tester les effets d'une intervention basée sur les théories de la motivation et du changement de comportement, sur l'activité physique extrascolaire des élèves.

Cette recherche est en phase avec la politique éducative sociale et de santé mise en place par le Ministère qui vise à réduire les inégalités sociales, d'éducation et de santé pour permettre la réussite de tous les élèves et promouvoir une École plus juste et plus équitable. Elle concourt à créer un environnement scolaire favorable et constitue un élément clé d'une École du bien-être et de la bienveillance.

La finalité de l'EPS dans l'ensemble du second degré est de faire de l'élève, un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué. En cela, cette éducation à la santé reste l'une de ses préoccupations majeures.

Axe premier du parcours santé, l'éducation à la santé est en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (domaine 3 - la formation de la personne et du citoyen) et le développement des compétences disciplinaires dans le cadre des programmes d'enseignement et des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

En conclusion, cette recherche contribue directement à développer des compétences chez les enseignants donc chez les élèves de collèges en prévision des enseignements portant sur le savoir s'entraîner au lycée (Compétence Propre N°5).

Quel est le protocole ?

En France, l'étude sera réalisée par des enseignants chercheurs du laboratoire Sport et Environnement Social de l'Université Grenoble-Alpes.

Les **professeurs d'EPS de collèges** sont la cible de cette intervention. Les enseignants d'EPS **volontaires** seront affectés aléatoirement à l'une des **deux conditions de l'étude** : « groupe intervention » vs. « groupe contrôle ». Chaque enseignant volontaire engagera, si possible, 2 classes avec lui, des niveaux 5^e, 4^e, ou 3^e idéalement. Élèves et professeurs rempliront un questionnaire en ligne (durée 30 min.) – dans la salle informatique du collège ou sur des tablettes – à deux moments dans l'année : en octobre et après les vacances de Pâques. Les questions posées aux élèves porteront sur leurs habitudes en matière d'activité physique et de comportements sédentaires, sur le climat en EPS, la motivation à faire des activités physiques et les facteurs qui influencent ou limitent la pratique de celles-ci dans et en dehors des cours d'EPS. Les questions posées aux enseignants porteront sur leur motivation et leur sentiment d'efficacité personnelle à inciter les élèves à être actifs physiquement. Un sous-groupe d'élèves volontaires portera un accéléromètre pendant une semaine afin de disposer d'une mesure objective de leur AP. Les enseignants du groupe intervention suivront une formation en ligne **mettant en avant des leviers dont ils disposent pour que leurs élèves développent une attitude positive à l'égard des APS, des capacités d'autorégulation** (i.e., le « savoir gérer sa vie physique ») **et pratiquent davantage d'AP**. Cette formation sera dispensée sous la forme de **5 webinaires** (réunions interactives de type séminaire faites via internet sur une plateforme dédiée, utilisant des ressources numériques et un travail collaboratif), **d'environ 1h30 chacun**, organisés entre les mois de novembre et janvier. Les enseignants du groupe contrôle auront la possibilité d'accéder à la formation à la fin du protocole ou l'année scolaire suivante.

Quelle autorisation, approbation éthique ?

L'étude a été validée par le comité d'éthique pour la recherche à l'Université Grenoble Alpes (CERGA) et a reçu l'agrément de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Mme la Rectrice a par ailleurs donné son accord pour sa réalisation.

Quel est l'intérêt de ce travail ?

Il s'agit de faire avancer les connaissances dans le domaine de la motivation pour l'activité physique à des fins de santé chez les jeunes. Les données de cette recherche seront utilisées pour améliorer la qualité de l'expérience des enfants pendant les cours d'EPS et pour identifier les leviers permettant de les rendre plus actifs physiquement dans et en dehors de ces cours.

Droits au retrait et à information complémentaire.

La participation à cette recherche est totalement volontaire. Les enseignants sont libres de décider de ne pas y participer, ou de décider de cesser d'y participer à tout moment de l'étude sans avoir à se justifier.

Ils peuvent poser des questions au sujet de la recherche à tout moment, en communiquant avec le responsable scientifique du projet.

Chercheur responsable scientifique du projet : Philippe Sarrazin

Professeur des Universités, Laboratoire Sport et Environnement Social (EA 3742), VP UGA, en charge du site de Valence. Université Grenoble Alpes, Pôle-universitaire Latour-Maubourg – Bâtiment Marguerite Soubeyran, Bureau 104, 87 Avenue des Romans, 26000 Valence. Tel. 07.70.24.13.07 Mail : philippe.sarrazin@univ-grenoble-alpes.fr

Tout enseignant intéressé est prié de contacter :

Jérôme Louvet, IA-IPR EPS – Rectorat de Grenoble (jerome.louvet@ac-grenoble.fr)

L'équipe des IA-IPR EPS vous remercie pour votre intérêt pour ce travail et espère que vous serez nombreux à vouloir y participer.

L'équipe des IA-IPR EPS
Dominique Renault
Laurence Burg
Régine Battois-Locatelli
Didier Martin
Jérôme Louvet